



La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan des modifications qui seraient dues à des impératifs techniques ou réglementaires. Le mobilier ainsi que les équipements sanitaires sont dessinés à titre indicatif, ou ne sont pas tous figurés. Se reporter à la notice de vente notaire pour connaître les équipements fournis. La surface des pièces comprend celle des placards. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds, ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Il est rappelé qu'une tolérance sera admise dans l'exécution des travaux par rapport aux côtes des plans. Cette tolérance sera de 5% en plus ou en moins, et dans cette limite, aucune réclamation ne sera prise en considération, étant entendu que ces surfaces seront appréciées globalement et non pièce par pièce.

Niveau d'étage	RDC
N° d'appartement	A04
Typologie	T2

Tableau des surfaces	
PL	0,74
SÉJOUR & CUSINE	24,84
SDE	7,07
CHAMBRE	13,01
45,66 m²	

TERRASSE	9,23
9,23 m²	

LEGENDE	
Hsp : Hauteur sous faux plafond	
Hsp : Hauteur sous plancher	
: Tableau électrique	: Terre végétale
GT : Gaine technique	: Faux plafond
VR : Volet roulant	: Retombée de poutre
DGT : Dégagement	: Terrasse béton balayé
PL : Placard / CU : cuisson / FR : Réfrigérateur	
CH : Placard chauffe eau / LL : lave linge / LV lave vaisselles	